

## Le Témiscouata, voie d'accès à l'évangélisation

Nive Voisine

Volume 48, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007097ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007097ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicæ Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (imprimé)

1927-7067 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Voisine, N. (1981). Le Témiscouata, voie d'accès à l'évangélisation. *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 48, 5–15.  
<https://doi.org/10.7202/1007097ar>

## Le Témiscouata, voie d'accès à l'évangélisation

Le Témiscouata dont je vais vous parler, ce n'est pas la circonscription électorale dont les frontières ont varié avec les aléas de la politique, mais c'est plutôt la région géographique qui a le lac pour centre et qui se prolonge par toute une série de rivières qui permettent de rejoindre le fleuve Saint-Laurent.

À propos de ce territoire, qui est ma patrie d'origine, je me suis demandé comment cette région était entrée dans l'histoire et nommément dans l'histoire religieuse. La réponse constitue les deux volets de mon travail :

- 1- L'histoire du Témiscouata, c'est d'abord l'histoire d'un lieu de passage et des moyens de communication qui le sillonnent.
- 2- L'histoire religieuse du Témiscouata est fortement marquée par ses conditions géographiques avant et après l'implantation d'une population stable.

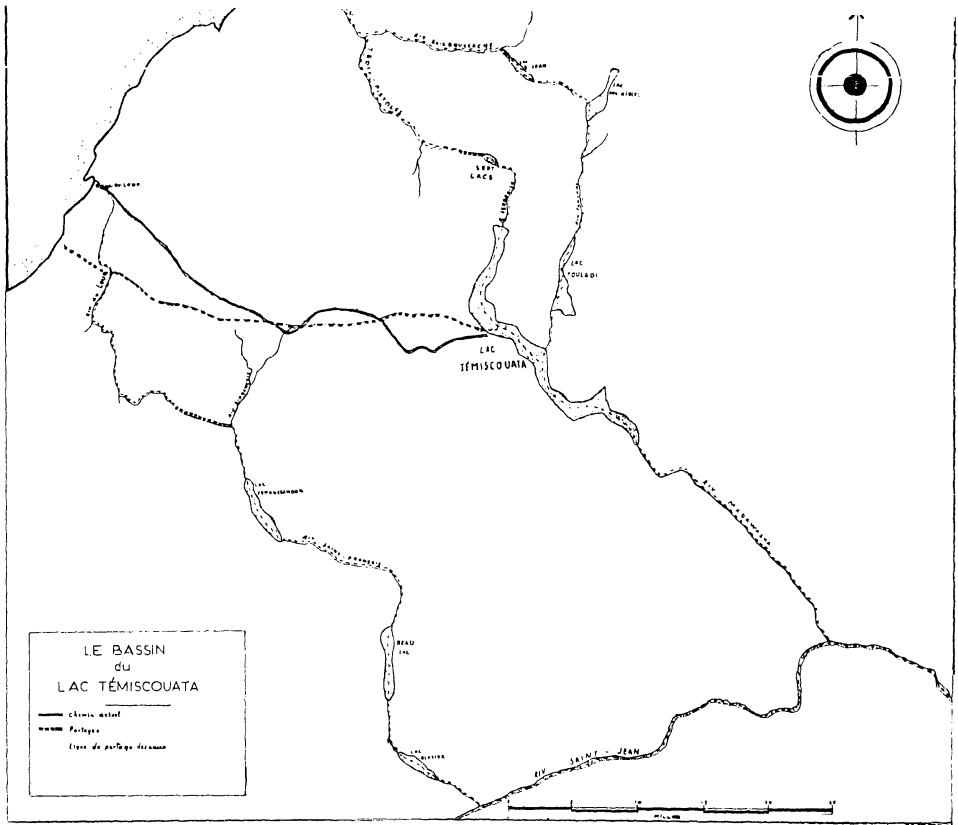
### *1- L'évolution des voies de communication et du peuplement*

Le géographe Raoul Blanchard a bien fait voir comment le Témiscouata est le « seul accès par terre des pays de St-Laurent vers les provinces maritimes <sup>1</sup> » ; il ne faut donc pas se surprendre que son histoire primitive se confonde avec celle de ses voies de communication.

De temps immémorial, les Indiens qui habitent la vallée de la rivière Saint-Jean et la rive sud du Saint-Laurent et qui parcourent la région du Témiscouata pour la chasse et la pêche utilisent régulièrement ce qu'on peut appeler les *portages de Témiscouata*. Il y en a trois principaux qui relient le lac Témiscouata au fleuve Saint-Laurent : l'un emprunte la voie de la rivière Ashberish, des Sept Lacs et de la rivière Trois-

---

<sup>1</sup> Raoul BLANCHARD, *L'Est du Canada français, « province de Québec »*, Montréal, Beauchemin, 1935, t. I, p. 200.



### LE BASSIN DU LAC TÉMISCOUATA

En plus d'indiquer la ligne de partage des eaux, cette carte indique le tracé du PORTAGE comparativement au tracé du chemin actuel. De plus, cette carte indique quelques autres « portages » secondaires qui sont sur des parcours par voie d'eau et qui ont été pendant très longtemps les seuls voies de communications existantes. (Dessin Nive Voisine).

Pistoles ; l'autre suit la rivière et le lac Touladi, le lac et la rivière des Aigles, le lac Saint-Jean, la rivière Bouabouscache et la rivière Trois-Pistoles ; le troisième, le seul qui porte vraiment le nom de *Portage de Témiscouata*<sup>2</sup> — et non le Grand Portage —, part du lac Témiscouata (près de Cabano) et va rejoindre la rivière du Loup par un sentier qui suit les hauteurs<sup>3</sup>. C'est ce dernier qui va servir de base au premier réseau de communication entre l'Acadie et la vallée du Saint-Laurent.

Si, en effet, les voies de la rivière Trois-Pistoles sont peut-être les plus employées par les Indiens, le Portage de Témiscouata est, davantage utilisé à mesure que progresse la colonisation française. D'abord pour la traite des fourrures. Charles Aubert de la Chesnaye, par exemple, qui se fait concéder la seigneurie de Madawaska (deux lieues autour du lac) en 1683, organise le commerce entre le Canada et l'Acadie par le Témiscouata et la rivière Saint-Jean. Mais cette voie sera encore plus connue comme route militaire, surtout à partir de 1744. Plusieurs expéditions l'empruntent<sup>4</sup> et en 1747, pour faciliter leur passage, les autorités coloniales ordonnent de « pratiquer un chemin ou Sentier d'Environ 3 pieds dans le Portage depuis la Rivière du Loup (...) jusques au Lac Témisquata<sup>5</sup> » ; l'intendant Bigot le fait améliorer en 1749. Cette route sert également au transport des dépêches pendant la guerre et même après la conquête.

---

<sup>2</sup> Lévis le désigne ainsi : « De cette ville [Québec], on descend quarante lieues le fleuve Saint-Laurent, jusq' à la Rivière du Loup ; on remonte cette rivière ; après quoi, on fait le portage de Témiscosatac [Témiscouata], qui à vingt lieues et au travers des montagnes, et l'on arrive au lac Témiscosatac, qui a sa décharge par la Rivière Madawaska dans la rivière Saint-Jean » (Lévis au Maréchal de Mirepoix, 4 sept. 1757, *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis*, Montréal, 1889-1895, t. II, p. 148).

<sup>3</sup> Parmi les études sur le portage de Témiscouata, voir : Frère Marie-Victorin, « Le Portage du Témiscouata. Notes critiques et documents pour servir à l'histoire d'une vieille route coloniale », *Mémoires de la Société royale du Canada*, XII (1918), t. I, pp. 55-93 ; W.O. RAYMOND, « Earliest Route of Travel between Canada and Acadia. Olden-time Celebrities Who Used it », *ibid.*, XV (1921), t. II, pp. 33-46 ; Nive VOISINE, *Le chemin du Portage de Témiscouata de 1783 à 1839*, Université Laval, mémoire de Licence, 1958, 86 p. ; N. VOISINE et al., *Un portage, le Détour, Notre-Dame-du-Lac, Notre-Dame-du-Lac, Comité du centenaire*, 1969, 222 p.

<sup>4</sup> Nous connaissons bien celle de Daniel-Hyacinthe-Marie de Beaujeu, en 1746-1747, par le récit qu'il en a fait (Beaujeu, « Journal de la Campagne du détachement de Canada à l'Acadie et aux Mines, en 1746-47 », *Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique, publiés par le Canada-Français*, Québec, Demers, 1888-1890, t. II, pp. 16-75).

<sup>5</sup> AC, CIIA, vol. 85, f. 165 v.

C'est d'ailleurs pour mieux assurer le passage des troupes et des courriers que sont construites les premières routes carrossables. Le chemin du Portage de Témiscouata, qui reprend le tracé du régime français, est mis en chantier en 1783 et il est régulièrement entretenu ou refait selon les aléas de la politique jusqu'en 1855. À partir de 1850, le gouvernement projette la construction d'une nouvelle route et trois villages du Bas du Fleuve en revendiquent le terminus : Trois-Pistoles, l'Isle-Verte et Rivière-du-Loup, avec des tracés très différents ; c'est Rivière-du-Loup qui l'emporte et le nouveau chemin suit d'assez près l'ancienne route tout en améliorant son parcours.

L'une des principales conséquences de l'amélioration de cette voie de communication est de donner un nouvel essor au peuplement du Témiscouata. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en effet, très peu de gens s'installent à demeure dans la région. Dès le régime français, il y a eu des traiteurs qui ont construit des logis à Cabano et à Notre-Dame-du-Lac et qui ont tenu des comptoirs de traite ici et là dans le territoire, mais ils sont peu nombreux et presque inconnus. La construction du chemin du Portage de Témiscouata n'augmente guère leur présence. À partir de 1814, le gouvernement installe des militaires le long de la route, qu'il distribue de la rivière Verte à la rivière à la Truite avec mission de protéger et d'entretenir le chemin ; même si les autorités les secourent jusqu'en 1826, très peu d'entre eux deviennent des colons. Il faut donc attendre les années 1840 pour voir arriver la première vague de peuplement que le projet de la nouvelle route fera grossir. Ainsi, il n'y a que trente habitants le long du chemin au 1848, mais ils seront 273 en 1854, 438 en 1858 et 941 en 1861. Et surtout ils sont de plus en plus groupés en certains endroits et ils revendiquent des services religieux permanents. C'est grâce à la réponse de l'évêque de Québec que les embryons des premières paroisses sont créés.

## *2- L'histoire religieuse du Témiscouata*

On pourrait commencer cette histoire avec l'arrivée de cette population permanente, mais ce serait oublier que, depuis longtemps, le Témiscouata a connu le travail des missionnaires.

Avant le peuplement définitif de la région, en effet, les portages de Témiscouata ont permis aux hommes d'Église de séjourner dans le territoire avec les Indiens ou de passer d'une mission à l'autre, particulièrement d'Acadie au Canada ou vice-versa. Dès leur arrivée en 1615, par exemple, les récollets visitent « les côtes du Sud, les rivières du Loup, du Bic, des Monts Notre-Dame, et (pénètrent) même par les

terres jusqu'à la Cadie, Cap Breton <sup>6</sup> ». De la même façon, les jésuites, du père Paul Le Jeune (1633) au père Germain (fin du régime français), accompagnent les groupes d'Indiens dans les territoires du Témiscouata ou se déplacent d'une région à l'autre via les portages. On en trouve des notations ou des allusions dans une multitude de documents ; la relation de 1634 du père Le Jeune nous donne la description la plus circonstanciée de ces voyages <sup>7</sup>.

La construction du chemin du Portage de Témiscouata en 1783 apporte les premiers changements dans le domaine religieux. La colonie du Madawaska est fondée en 1785 et les Acadiens et Canadiens qui s'y installent nouent des liens commerciaux et culturels avec la vallée du Saint-Laurent. Après avoir suivi la voie plus facile des portages, ils en viennent à utiliser le chemin du Portage de Témiscouata qui conduit plus rapidement aux vieilles paroisses. Et les secours religieux pour les Indiens et les Blancs du Madawaska suivent la même voie.

Déjà responsables des Indiens de Saint-Basile, les curés de l'Isle-Verte desservent la nouvelle colonie jusqu'en 1794. Les abbés Jean-Adrien Leclerc (1786-1790) et Joseph Paquet (1791-1794) s'y rendent une fois par année quand c'est possible et ils y séjournent deux ou trois semaines. Quand ils ne peuvent pas s'y rendre, ce sont les gens de Madawaska qui se dirigent vers l'Isle-Verte. Mais, à partir de 1799, il y a un déplacement vers l'Ouest : ce sont désormais les curés de Saint-André de Kamouraska qui desservent la mission deux fois par année en empruntant le chemin du Portage de Témiscouata. Ils font ce travail jusqu'à l'arrivée d'un prêtre résident à Saint-Basile en 1808 <sup>8</sup>.

Le petit nombre de colons catholiques, installés au Témiscouata même, explique qu'il n'en soit guère question dans les rapports des curés missionnaires, mais ils sont quand même desservis à l'occasion des voyages vers Madawaska. Mais tout change avec l'arrivée d'une population permanente qui s'installe sur les lieux des futures paroisses de Saint-Honoré, de Saint-Louis du Ha! Ha!, de Notre-Dame-du-Lac (ap-

---

<sup>6</sup> Chrestien LECLERCQ, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France* [...], Paris, Amable Auroy, 1691, t. I., p. 93.

<sup>7</sup> Paul LE JEUNE, « Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France, en l'année 1634 », Reuben Gold Thwaites, éd., *The Jesuit Relations and Allied Documents* [...], Cleveland, 1896-1901, t. VI, pp. 91 — 234 et t. VII, pp. 1-245. Il n'est pas totalement sûr que la région visitée par Le Jeune soit celle de la rivière Trois-Pistoles, mais ce qu'il raconte du voyage traduit exactement les circonstances des séjours au Témiscouata.

<sup>8</sup> Thomas ALBERT, *Histoire du Madawaska*, Québec, impr. franciscaine missionnaire, 1920, pp. 91-131.

pelée alors Le Détour) et de Sainte-Rose-du-Dégelis. Après en avoir fait plusieurs fois la demande, les gens sont desservis par les curés de Rivière-du-Loup (1848-1853, 1855-1859), de Saint-Modeste (1852-1855) et de Saint-Antonin (1859-1860).

Ce sont des missions difficiles qui ne peuvent avoir la visite du prêtre qu'à tous les deux — trois mois. La première raison en est l'éloignement et les mauvais chemins ; le curé Jean-Baptiste Blanchet, de Saint-Modeste, écrit à leur sujet en 1853 :

[...] ces pauvres habitants souffrent depuis longtemps et souffriront longtemps encore de leur éloignement de l'église la plus voisine, et du très mauvais état dans toutes les saisons, du chemin qui y conduit<sup>9</sup>.

Mais leur dispersion est encore un plus grand obstacle :

Ce qui m'occupe le plus, c'est le poste du Lac Témiscouata [Cabano]. Il s'y trouve huit familles, et jamais on n'en entend parler que quand ils ont des baptêmes à faire ou des malades à visiter. Hors ces deux cas, je ne les vois pas à l'Église. Aller leur faire des missions est chose impossible avec une paroisse aussi étendue que la mienne [Saint-Patrice de la Rivière-du-loup] et surtout de desserte aussi difficile<sup>10</sup>.

Sans doute la situation s'améliore-t-elle un peu avec le progrès du peuplement et la construction d'une nouvelle route, mais elle demeure pénible jusqu'à l'arrivée d'un prêtre résident.

Ces conditions difficiles influencent beaucoup le vécu religieux des premiers habitants du Témiscouata. Les autorités religieuses les accusent d'indifférence. Ainsi, au moment de leur accorder le premier desservant résident, M<sup>gr</sup> Charles-François Baillargeon les juge sévèrement : « les gens m'ont paru indifférents, et manquer de bonne volonté. Je n'ai pas été content d'eux<sup>11</sup> ». Même après plusieurs années de ministère sur place, les desservants répètent les accusations de l'évêque. En 1863, l'abbé Paul-Napoléon Thivierge écrit :

---

<sup>9</sup> J.-Bte BLANCHET à Edmond LANGEVIN, 19 juin 1853, Archives de l'archevêché de Rimouski (AAR), 355.129, *Saint-Honoré*, I (1853-1882).

<sup>10</sup> Louis-Antoine PROULX à Charles-Félix CAZEAU, 3 mai 1848, AAR, 355.122, *Notre-Dame-du-Lac*, I (1848-1873).

<sup>11</sup> M<sup>gr</sup> BAILLARGEON à Edmond LANGEVIN, 5 juillet 1860, *ibid.*

Le plus grand malheur de la paroisse |Notre-Dame-du-Lac| c'est qu'elle est composée de gens sans foi et sans principe religieux. Beaucoup ne se font pas un scrupule de manquer à la messe le dimanche, de manger gras le vendredi et tout le carême. Cela est dû à ce que la plupart ont passé leur jeunesse dans les chantiers américains <sup>12</sup>.

Un de ses successeurs est plus indulgent, mais il note les mêmes faiblesses :

Cependant, si on remarque parmi les fidèles de ces missions une espèce d'apathie pour les choses religieuses, il ne faut pas les regarder comme aussi coupables, qu'on pourrait le croire, au premier abord ; car ces pauvres gens ayant été très longtemps sans prêtre, se sont accoutumés à ne pas aller aux offices les dimanches, et maintenant qu'ils ont un prêtre, ils croient dans leur extrême simplicité qu'il n'est pas plus péché de ne pas aller à la messe maintenant que le prêtre est au milieu d'eux que lorsqu'il était à la Rivière du Loup <sup>13</sup>.

Une des causes de cette indifférence est la profonde ignorance des gens :

Aussi l'ignorance est très grande. Il faut faire le catéchisme au confessionnal bien souvent et cela, ce n'est pas sans nécessité |...| Cette triste ignorance menace de se propager longtemps, car ne venant pas aux offices, ils n'entendent pas les instructions, ni les catéchismes <sup>14</sup>.

Il faut ajouter que, pendant plusieurs années, des conflits empêchent la création d'écoles.

Les prêtres dénoncent aussi certains désordres. Les plus fréquents sont dus à la boisson dont la vente aux voyageurs (et aux autres ...) est bien ancrée dans les moeurs : « Lorsque je suis arrivé ici, il y a trois ans, on vendait de la boisson dans presque toutes les maisons », note le premier desservant <sup>15</sup>. Certaines femmes légères leur causent aussi des soucis :

---

<sup>12</sup> P.-N. THIVIERGE, *Rapport sur les missions de N.D. de Témiscouata, du Dégeli, du Ha! Ha!, et de la Petite Fourche*, 18 août 1863, *ibid.*

<sup>13</sup> Louis-Nicolas BERNIER, *Notes sur les Missions de Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata, du Dégely et du Ha! Ha!*, 29 juillet 1867, *ibid.*

<sup>14</sup> *Loc. cit.*

<sup>15</sup> P.-N. THIVIERGE, *Rapport...*, 18 août 1863, *ibid.*



... deux femmes dont la conduite est peu régulière, exposées qu'elles sont par les voyageurs, les gens de chantiers et attirées par l'appât de l'argent. Ceci se passe au Lac où les gens se ressentent encore du séjour de plusieurs années d'un détachement de soldats qui n'ayant rien à faire, ne passaient leur temps qu'à boire et à se livrer à la débauche <sup>16</sup>.

Il faut signaler surtout l'explication qu'on en donne et qui se retrouve dans tous les rapports, comme celui de 1864 :

Le séjour des troupes anglaises ici, lesquelles ont montré plus d'amour pour la discipline militaire que de délicatesse morale ; les rapports avec des peuples d'origine, de croyance et de moeurs différentes des nôtres ; la privation, pendant longtemps, du ministère pastoral ainsi que des enseignements de la Religion ; toutes ces causes n'ont pas peu contribué à créer les habitudes déjà signalées à votre Grandeur <sup>17</sup>.

Ces faiblesses morales n'empêchent pas les missionnaires de prédire un avenir brillant à la région de Témiscouata et d'appuyer en conséquence les demandes pour un prêtre résident :

Il est certain, écrit l'un d'eux, qu'avant peu de temps les nouveaux colons du Détour du Lac seront en état de faire vivre un prêtre [...] un prêtre résident en déterminerait un grand nombre d'aller s'y établir, et, dans peu d'années il est hors de doute que l'on y verra plusieurs paroisses florissantes, vû surtout que le chemin du Lac Témiscouata va être achevé l'année prochaine et que les terres sont de la meilleure qualité, mais cet établissement ne prendra son essor | sic | que lorsqu'il y aura un curé résident, et j'ose espérer que Monseigneur l'Administrateur voudra bien avoir égard à ces pauvres gens, éloignés de tous secours religieux, surtout au temps de la maladie, et ne recevant la visite d'une prêtre que tous les trois mois <sup>18</sup>.

C'est en réponse à ces appels et en voyant grandir la colonie « à vue d'oeil » que M<sup>gr</sup> Baillargeon nomme le premier curé résident à Notre-Dame-du-Lac en 1860.

Est-ce que l'arrivée d'un desservant sur place change considérablement la vie religieuse au Témiscouata ? Dans le cas de Notre-Dame-du-Lac même, il faut répondre « oui mais lentement ».

---

<sup>16</sup> Narcisse BEAUBIEN, *Rapport à Sa Grandeur Monseigneur l'Administrateur concernant la mission du Lac Témiscouata*, 14 août 1858, *ibid.*

<sup>17</sup> François-Ignace PARADIS à M<sup>gr</sup> BAILLARGEON, 22 août 1864, *ibid.*

<sup>18</sup> N. BEAUBIEN, *Rapport...*, 14 août 1858, *ibid.*

Les prêtres qui s'y succèdent vont en effet mettre en place les formes d'encadrement des vieilles paroisses. Elles comprennent d'abord des offices réguliers où se donne un enseignement suivi ; comme on l'a vu, leur efficacité est amoindrie par l'absentéisme des gens. Les desservants comptent également sur l'efficacité des associations, dont la confrérie du scapulaire (1865) et surtout la société de tempérance ou de la croix noire. Celle-ci est lancée en 1865 et presque tout le monde y adhère :

La société de la Croix, écrit l'abbé Paradis, a été établie ici solennellement, dans le mois de juillet dernier. La presque totalité des habitants se sont enrôlés dans cette belle association qui a déjà produit des fruits abondants de salut. La situation de cette mission entre deux localités [Madawaska et Rivière-du-Loup] où le commerce et l'usage des liqueurs fortes ont lieu sur une grande échelle, rend plus difficile et partant plus méritoire la pratique fidèle de la noble vertu de Tempérance <sup>19</sup>.

Le contrôle exercé par l'intermédiaire de cette association est assez fragile, puisque, dès 1867, l'abbé Bernier note que « la tempérance n'est pas toujours observée quand les gens sorte [sic] de la mission <sup>20</sup> » et que, en 1868, il signale comme principal désordre « l'ivrognerie pendant les voyages qu'ils font très souvent à la Rivière du Loup <sup>21</sup> ».

Il faut donc songer à d'autres moyens plus percutants : ce seront les prédications extraordinaires à l'occasion des triduums et des jubilés et surtout les retraites paroissiales dont la première a lieu en 1868. Le desservant se félicite des résultats tout en dévoilant la stratégie adoptée :

Les fidèles en ont bien profité à l'exception de quatre qui n'ont pas voulu se rendre, malgré tous les efforts faits pour les rappeler au bien. Les visites à domicile n'ont pas été épargnées, mais elles sont demeurées sans succès <sup>22</sup>.

Ces dispositions ordinaires ou extraordinaires tardent à produire des effets durables à cause de la mentalité dont on a déjà parlé et des conditions de vie pénibles des prêtres. D'une part, ils doivent desservir les autres missions du Témiscouata — le Dégelis, le Ha! Ha! — et ils sont très souvent sur la route. L'abbé Bernier, qui n'est pas un pleurnichard, le signale à son évêque :

---

<sup>19</sup> F.-I. PARADIS à M<sup>re</sup> BAILLARGEON, 19 sept. 1865, *ibid.*

<sup>20</sup> L.-N. BERNIER, *Notes...*, 29 juillet 1867, *ibid.*

<sup>21</sup> L.-N. BERNIER à M<sup>re</sup> J. LANGEVIN, 24 juillet 1868, *ibid.*

<sup>22</sup> Le même à E. LANGEVIN, 27 juillet 1868, *ibid.*

Je suis donc souvent sur les chemins. J'ai à peine le temps de respirer. L'autre jour, après avoir passé deux nuits de suite sans presque dormir, on vint me chercher pour une malade éloignée de plus de quatre lieues. C'était le matin pendant la ste messe qu'on arriva pour me chercher et je ne revins que le soir assez fatigué. [...] j'ai à peine le temps de préparer mes instructions que je n'ai jamais osé faire sans être préparé d'avance <sup>23</sup>.

Ces prêtres souffrent beaucoup de l'isolement où ils sont : ils ne reçoivent aucune aide de l'extérieur, même à l'occasion des concours extraordinaires de fidèles, et ils doivent aller se confesser à Madawaska. L'abbé Bernier est encore le plus explicite à ce sujet :

Je n'ai pas vu de confrère depuis longtemps. J'ai fait toute ma besogne seul. Je commence à m'accoutumer à cette vie solitaire, on se *bêtifie* un peu ; mais les gens ne s'en aperçoivent pas <sup>24</sup>.

J'ai été à Madawaska, la semaine dernière. Car ne voyant personne de mes confrères d'en bas, je m'ennuyais à la mort. J'étais malade depuis quinze jours, je pris donc le parti de faire une petite excursion de trois jours. C'est plus proche et les chemins sont plus beaux <sup>25</sup>.

On pourrait ajouter qu'ils sont tout aussi pauvres que leurs fidèles et qu'ils doivent faire défricher la terre de la fabrique pour s'assurer une certaine substance.

Malgré tout, la présence du prêtre à Notre-Dame-du-Lac a des conséquences à long terme qui se feront sentir au début des années 1880.

Ailleurs, dans les autres missions, les effets de l'arrivée des desservants à Notre-Dame-du-Lac sont encore moins perceptibles. Sauf exception, la mission de Saint-Honoré est désormais visitée par les curés de Saint-Antonin ou de Saint-Modeste à une fréquence de quatre ou six fois par année ; cette situation dure jusqu'à l'arrivée d'un prêtre résident en 1871. La mission de Saint-Louis du Ha! Ha! est desservie par Notre-Dame-du-Lac jusqu'en 1871 puis par Saint-Honoré. La mission du Dégelis est la plus favorisée puisque, plus rapprochée, elle reçoit la visite du prêtre tous les six dimanches et parfois même sur semaine. Mais il n'en reste pas moins que seule la présence d'un curé résident changera vraiment les choses comme à Notre-Dame-du-Lac.

---

<sup>23</sup> Le même à M<sup>gr</sup> Jean LANGEVIN, 11 mars 1868, *ibid.*

<sup>24</sup> Le même à E. LANGEVIN, 27 nov. 1868, *ibid.*

<sup>25</sup> Le même au même, 17 déc. 1868, *ibid.*

## *Conclusion*

De la considération de l'histoire primitive du Témiscouata, deux conclusions me semblent ressortir clairement.

D'une part, à cause de la situation géographique et de la forme de colonisation, le Témiscouata est, pendant longtemps, une voie de passage entre les colonies de l'Acadie ou du Madawaska et celles du Saint-Laurent. Comme les autres voyageurs, les missionnaires y font des séjours plutôt courts ou y passent simplement et, de ce point de vue, le Témiscouata est d'abord une voie d'accès à l'évangélisation. Et il le demeure longtemps, puisque les premiers îlots de population et les premières missions continuent à être desservis de l'extérieur ou de Notre-Dame-du-Lac.

D'autre part, pendant plusieurs décennies, cette chrétienté qui naît au Témiscouata m'apparaît comme très difficile. Vivant dans des conditions économiques pénibles, soumise à certaines promiscuités étrangères (voyageurs, Indiens, Anglais, gens de chantiers...), ignorante, longtemps mal encadrée religieusement et civilement, la population est décrite par les missionnaires ou les desservants comme assez peu pratiquante, chicanière, portée à certains désordres comme l'ivrognerie et parfois frondeuse. Sans doute faut-il nuancer le tableau en tenant compte du désir des prêtres d'avoir des fidèles aussi bien assis que ceux des vieilles paroisses et de leur habitude de juger d'après ce modèle. Mais, au-delà des exagérations, les témoignages concordent pour parler de difficultés nombreuses. Elles s'expliquent, à mon avis, par le fait que le Témiscouata est une région excentrique — marginale, selon le vocabulaire d'aujourd'hui — et qu'il n'est pendant longtemps qu'un corridor où passent le bon et le moins bon. C'est pourquoi ces faiblesses seront corrigées au moment où une population permanente se développera et où l'appareil civil et religieux sera suffisamment bien établi pour y faire désormais régner la loi et l'ordre. Ce qui survient vers les années 1880, d'où on peut dater, en exagérant un peu, la « conversion » définitive du Témiscouata.

Nive VOISINE  
*Département d'histoire*  
*Université Laval*